Demande d'agrément de certification chauffage au bois

Module MINERGIE® pour les chauffages au bois

Informations sur le requérant

Société	
Contact	
Adresse, Localité	
Téléphone	
Courriel	
Internet	
N° de certification de prestataire de modules	

Documents à soumettre:

- Indications techniques concernant l'approvisionnement d'air de combustion conformément au règlement, article A.4.2
- Indications techniques concernant la rallonge selon le règlement, article A.5
- Indications techniques concernant l'installation conduite d'évacuation selon le règlement, article A.6
- Éventuelles indications concernant la puissance d'installation selon le règlement, article A.3.2.

Indications concernant le chauffage au bois

Label de qualité No. Energie-bois Suisse	Date d'échéance (mois / année)	Puissance thermique nominale (voir indication sur la puissance de l'installation selon règlement, article A.3.2)

Nous confirmons connaître le règlement MINERGIE®-Modul chauffage au bois et d'accepter toutes les conditions commerciales retenues.

Lieu, date: .....

Tampon et signature:

Centre de contact MINERGIE-Modul, Energie-bois Suisse, Moritz Dreher, dreher@holzenergie.ch
Neugasse 6, 8005 Zürich, Tel.: 044 250 88 16, Fax 044 250 88 22, www.energie-bois.ch